COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 Janvier 2022

Séance Publique

Salle d'Honneur de la Mairie

Sous la présidence de Monsieur Marc SANCHEZ, Maire

L'an deux mille vingt deux et le vingt cinq janvier à 16 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Marc SANCHEZ, Maire.

Étaient présents : Monsieur Marc SANCHEZ, Monsieur Jérôme DUROUDIER, Madame Cécile PEREIRA, Monsieur Jackie ROY, Madame Fatiha ZERAOULA, Monsieur Erald GAST, Madame Chantal BLAZY, Monsieur Franck FAREZ, Madame Béatrice BERTRAND, Monsieur Patrice FAUCONNET, Madame Emilie ALLABERT, Monsieur Olivier CANIPEL, Monsieur Raymond MIQUEL, Monsieur Corrado RANGHELLA, Madame Anne-Marie CLERGUE, Monsieur Guy PUJOL, Madame Pierrette FORGET BARBERA, Monsieur Denis BERTONE, Madame Joëlle DANEY, Madame Marie PHILLIPPON.

Procurations de vote :

Madame Isabelle GRAUPERA donne procuration à Madame Cécile PEREIRA
Madame Anne-Marie EYCHENNE donne procuration à Monsieur Erald GAST
Madame Valérie GUARINOS donne procuration à Monsieur Corrado RANGHELLA
Madame Christine MARECHAL donne procuration à Madame Cécile PEREIRA
Monsieur Jean-Luc TORRECILLAS donne procuration à Madame Béatrice BERTRAND
Madame Pascale DOMEC donne procuration à Monsieur Jérôme DUROUDIER
Madame Sylvia GUERRERO donne procuration à Monsieur Jérôme DUROUDIER
Monsieur Xavier PINHO-TEIXEIRA donne procuration à Monsieur Marc SANCHEZ
Monsieur Olivier AMANS donne procuration à Monsieur Jackie ROY

Étaient absents : Néant

Secrétaire de séance : Monsieur Raymond MIQUEL

Date de convocation : 19 janvier 2022

ORDRE DU JOUR

I AFFAIRES GÉNÉRALES

Prorogation de la navette communale gratuite pour six mois et modification du règlement d'utilisation de ladite navette.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés (29 voix POUR)

II- AFFAIRES FINANCIÈRES

Dossier de demande de subvention - priorité n°2 - DETR 2022 / Fonds Départemental d'Action Locale 2022 pour l'acquisition d'un camion benne pour la direction des services techniques. Annule et remplace la délibération n°2021/190 du 21 décembre 2021.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés (29 voix POUR)

III – URBANISME

Débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la Communauté de communes du Pays d'Olmes.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés (29 voix POUR)

Fin de la séance à 17 heure 10

Le maire
Marc SANCHEZ

MAIRIE DE LAVELANET (Ariège)